

La présence à Ottawa, pendant la session actuelle du Parlement, d'un grand nombre de personnes, récemment arrivées de la Rivière-Rouge, et toutes plus ou moins personnellement familières avec le Territoire du Nord-Ouest et ses ressources, ayant fait naître l'idée qu'on pouvait avantageusement profiter de cette circonstance pour obtenir de précieux renseignements sur ce qui fait l'objet des résolutions précédentes, le comité a cité devant lui plusieurs témoins et a recueilli de précieux renseignements qu'il annexe à ce rapport.

La grandeur de la région susceptible de culture, les rapports constamment favorables qu'on a faits de ses qualités agricoles et de la salubrité de son climat, ne laissent aucun doute dans l'esprit du comité, que le pays situé au nord de la frontière des Etats-Unis, à l'ouest du bassin du Lac Supérieur et qui s'étend le long de la rive nord de la Siscatchewan, ne soit un pays favorable à la culture du blé et des légumes.

Les principaux inconvénients paraissent être l'éloignement des lignes de communication par eau ou par chemin de fer, l'absence de marchés pour l'écoulement des produits agricoles, les apparitions plus ou moins fréquentes des sauterelles et la rigueur de l'hiver. Cependant les témoignages reçus sur ce dernier point tendent à établir le fait que, quoique le thermomètre indique un degré bien plus bas de température à la Rivière-Rouge qu'à Ontario dans les mois d'hiver, cependant le froid produit à peine, ou ne produit point sur les personnes, plus d'inconvénients dans un pays que dans l'autre.

Le comité ne doute point que, si l'on prend bientôt des mesures pour faciliter les moyens de communication avec la Rivière-Rouge, par le territoire anglais, ce pays-là ne devienne un lieu de demeure très-désirable pour l'immigrant, et ne contribue grandement à favoriser la prospérité et les intérêts les plus vitaux de la Puissance.

Le tout respectueusement soumis.

J. McCULLY,
Président.

ENQUÊTE FAITE PAR LE COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR LA
TERRE DE RUPERT, LA RIVIÈRE-ROUGE ET LE TERRI-
TOIRE DU NORD-OUEST.

JEUDI, 14 avril 1870.

PRÉSENTS :

Les honorables MM. McCULLY, Président,
SANBORN,
LOCKE,
MILLER,
DUMOUCHEL,
OLIVIER,
BURNHAM,
DICKSON,
McCLELAN,
BOTSFORD,
CHRISTIE.

Témoignage de John James Setter :—

Q. Veuillez dire votre nom, votre profession et votre demeure ? R. John James Setter, cultivateur ; depuis quelque temps je fais l'école ; je demeure au Portage La Prairie.

Q. Où êtes-vous né ? R. A la Rivière-Rouge.

Q. Y avez-vous toujours demeuré ? R. Presque toujours ; dans les années 1856-7-8, cependant, j'ai habité l'Etat de Minnesota.

Q. Vous avez pris lecture de la résolution du Sénat qui nomme ce comité, et vous savez quel est le but que nous nous proposons ? R. Oui.

Q. Quelle étendue du territoire de la Rivière-Rouge connaissez-vous ? R. Le rayon dans